Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_199-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

**C_2020_199**

# EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

## SÉANCE DU LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020

*L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans l'Auditorium de la Dracénie, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.*

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Systèmes d'Information et d'Aménagements numériques

| Nombre de Membres | | |
|---|---|---|
| Afférents au Conseil Communautaire | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 66 | 66 | 64 |

Objet de la délibération:
**Attribution d'une subvention au Centre Régional de l'Information Géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2020**

**PRÉSENTS** :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Cédric DUBOIS, Danielle ADOUX-COPIN, Stella ACCIARI, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Lisa CHAUVIN, René DIES, Guillaume DJENDEREDJIAN, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Marie-José MAUREL, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Pierre PENEL, Olivier POMMERET, Philippe ROUX, Régis ROUX, Jean-Pierre SOUZA, Marie-Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

**REPRÉSENTÉ(S)** :
Michel PONTE pouvoir à Sophie DUFOUR, Nicolas DATCHY pouvoir à Nathalie GONZALES, Jean FOURISCOT pouvoir à Richard STRAMBIO, Grégory LOEW pouvoir à Hugues BONNET, Jean-Bernard MIGLIOLI pouvoir à Christine VILLELONGUE

**ABSENT(S) :**
Thierry PESCE, Philippe SCHRECK

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Monsieur Romain VACQUIER

**RAPPORTEUR** : Monsieur Daniel MARIA

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_199-DE

Le Centre Régional de l'Information Géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) est une association née en 2005 de la volonté conjointe de la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) devenue depuis Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (service observation et prospective). Elle est soutenue par le Secrétariat aux Affaires Régionales et financée à son origine dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006.

Sa mission est celle d'une structure technique d'appui à la mise en œuvre de la politique géomatique régionale.

Les ressources de fonctionnement du CRIGE PACA et sa gouvernance sont assurées depuis sa création par l'Etat et par la Région, auxquels il faut ajouter les départements à partir de 2007.

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), du fait des transferts de compétences, sont montés en puissance sur l'utilisation des systèmes d'information géographique et par voie de conséquence au sein du réseau des usagers du CRIGE PACA.

Cette évolution a entraîné de nouveaux besoins concernant la précision et la mise à jour des données et l'organisation d'appuis ciblés sur leurs compétences ou la formation.

A la demande de ses financeurs, le CRIGE PACA s'est organisé pour répondre aux attentes des EPCI et les associe à la gouvernance et au financement de la structure. Ce financement est demandé sous la forme d'une subvention.
Pour Dracénie Provence Verdon agglomération, ce montant s 'élève ainsi à 8 625€. Une ligne budgétaire au titre des subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé (nature 6574) est prévue au budget 2020 par la Direction des systèmes d'information.

En contrepartie, les EPCI participent à diverses actions telles que la mutualisation pour l'acquisition de données afin de mieux répondre à leurs besoins.

Le CRIGE PACA constitue une ressource indispensable pour DPVa en matière de récupération des données de référence ou de nomenclatures telles que l'orthophotographie, les réseaux, les équipements publics ou l'occupation des sols ou d'assistance sur les contextes réglementaires national et européen.

Depuis 2010, la mise à disposition du cadastre numérique par le CRIGE PACA représente une économie de l'ordre de 5 500€. Ces données sont directement intégrables dans le système d'information géographique et permettent ainsi une économie supplémentaire en coûts de traitement.

Le système d'information géographique, mais aussi d'autres services tels que l'agriculture, le développement économique et l'environnement sollicitent le CRIGE PACA qui organise des journées techniques et des groupes de travail autour de thèmes comme les documents d'urbanisme, les réseaux, le Plan de Corps de Rue Simplifié, les zones d'activités économiques, l'adressage, les équipements publics, le catalogage des données ou le mode d'occupation des sols, faisant faire une économie supplémentaire à la collectivité au regard de ce que coûteraient des interventions de prestataires ou des formations.

Enfin, le CRIGE PACA joue un rôle essentiel en matière d'animation territoriale départementale.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020
Reçu en préfecture le 17/12/2020
Affiché le 17/12/2020
ID : 083-248300493-20201214-C_2020_199-DE

En conséquence, après avis favorable de la Commission "Administration générale, finances et performance publique" réunie le 25 novembre 2020, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président à signer la convention relative à l'attribution d'une subvention, d'un montant de 8 625€ au Centre Régional de l'Information Géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA), pour l'année 2020,
- dire que les crédits afférents sont prévus sur le budget 2020 - chapitre 65 - article 6574,
- autoriser le Président à assurer l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Richard STRAMBIO

Signé électroniquement par : Richard Strambio
Date de signature : 16/12/2020
Qualité : Président de Dracénie Provence Verdon agglomération



Président
Maire de Draguignan

*Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.*